

Titre	Initiation de la doxycycline en dose unique chez une personne asymptomatique à la suite d'une piqûre de tique survenue dans un secteur géographique visé par la prophylaxie post-exposition (PPE)		DSP-CCSMTL-IT-49
Référence à un protocole : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <i>Protocole médical national¹ No 628012 de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS)</i>	Date d'entrée en vigueur : 2020-07-27	Date de révision :	
Situation clinique ou clientèle	Les personnes de tout âge piquées par une tique dans un secteur géographique visé par l'application de la PPE ² et réunissant l'ensemble des conditions nécessaires à l'application de l'ordonnance.		
Activité(s) professionnelle(s) visée(s)	<ul style="list-style-type: none"> Initier ou ajuster, selon une ordonnance, la thérapie médicamenteuse en recourant, le cas échéant, aux analyses de laboratoire appropriées. 		
Professionnel(s) autorisé(s)³	Pharmaciens communautaires pratiquant dans la région sociosanitaire de Montréal		
Médecin répondant et prescripteur	<p>Médecin répondant : Professionnel de garde, service des Infections et interventions dans la communauté, Secteur Prévention et contrôle des maladies infectieuses de la Direction régionale de santé publique de Montréal, 1301, rue Sherbrooke Est, Montréal. Numéro de téléphone : (514) 528-2400. Numéro de télécopie (confidentielle) : (514) 528-2461</p> <p>Médecin prescripteur : Dre Mylène Drouin, directrice régionale de santé publique de Montréal, 1301, rue Sherbrooke Est, Montréal. Numéro de téléphone : (514) 528-2400. Numéro de télécopie (confidentielle) : (514) 528-2461</p>		

Indications

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes pour l'application de l'ordonnance :

- Spécimen encore accroché à la peau⁴ et identifié comme étant une tique. Si le spécimen est retiré : possibilité d'objectiver⁵ qu'il s'agit d'une tique
ET
- Absence d'atteintes évocatrices de la maladie de Lyme
ET
- Délai de 72 heures ou moins entre le retrait de la tique et le moment présumé de la prise de la PPE
ET
- Attachement de la tique à la peau pendant 24 heures ou plus.

¹ https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Ordonnances_collectives/Maladie_Lyme/INESSS_PMN_Lyme.pdf

² <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zoonoses/maladie-lyme/risque-d-infection-post-piqure-et-prophylaxie-postexposition/>

³ La personne habilitée doit s'assurer d'avoir les compétences nécessaires afin d'exécuter l'ordonnance (ex. : formation).

⁴ Le pharmacien peut procéder au retrait et à l'identification de la tique. Consultez l'annexe II - indices pour déterminer s'il s'agit d'une tique- du [Protocole médical national](#) ou le site Internet du MSSH sur le [Retrait d'une tique en cas de piqûre](#).

⁵ Il est possible d'objectiver le spécimen sur présentation ou à partir d'une photo de celui-ci. Il est également acceptable d'offrir la PPE à une personne qui affirme avoir été piquée par une tique et qui en fait une description adéquate. Il devrait être indiqué à la personne de ramener le spécimen en cas de nouvelle piqûre. Pour plus d'information, consultez le [Guide d'identification des tiques du Québec](#).

Intention ou cible thérapeutique

Prévenir l'infection par *Borrelia burgdorferi*, bactérie responsable de la maladie de Lyme.

Contre-indications

Ces contre-indications sont cohérentes à celles spécifiées pour l'application du protocole médical national.

- Piquûre survenue dans un secteur géographique non visé par l'application de la prophylaxie post-exposition (PPE)
- Impossibilité d'objectiver que le spécimen est une tique.
- Présence d'une rougeur au site de piquûre ou ailleurs sur le corps qui laisse suspecter un érythème migrant (référer à la section Appréciation des conditions de santé – Atteintes cutanées ci-dessous).
- Présence d'autres atteintes évocatrices de la maladie de Lyme.
- Antécédent de réaction allergique aux antibiotiques de la classe des tétracyclines - p. ex. doxycycline, minocycline, tétracycline
- Grossesse en cours, connue ou suspectée⁶

Protocole médical

Il faut se référer au [Protocole médical national](#) de l'INESSS intitulé *Doxycycline en dose unique pour prévenir la maladie de Lyme chez une personne asymptomatique à la suite d'une piquûre de tique survenue dans un secteur géographique visé par l'application de la prophylaxie post-exposition (PPE)* (numéro 628012).

Directives

Utiliser le *Formulaire d'évaluation de la prophylaxie post-exposition pour prévenir la maladie de Lyme* pour consigner les informations recueillies auprès des personnes qui vous consultent pour une PPE et suivre rigoureusement les directives du [Protocole médical national](#) en procédant à toutes ces étapes :

- **Appréciation des circonstances entourant la piquûre**
 - Préciser le site corporel de la piquûre
 - Documenter la date et l'heure approximative du début d'attachement de la tique à la peau et la date et l'heure approximative du retrait de la tique
 - Déterminer le lieu géographique de la survenue de la piquûre de tique - municipalité et région/pays
 - Vérifier que le spécimen à l'origine de la piquûre est bien une tique (annexe II – indices pour déterminer s'il s'agit d'une tique - du [Protocole médical national](#))
 - Préciser les circonstances entourant la piquûre de tique (ex. : activités extérieures)
- **Appréciation des conditions de santé**
 - Vérifier l'absence d'atteintes évocatrices d'une maladie de Lyme⁷ (annexe I – atteintes évocatrices de la maladie de Lyme - du [Protocole médical national](#)) :

⁶ La grossesse est une contre-indication relative à l'application du [Protocole médical national](#), mais une contre-indication absolue à l'application de l'ordonnance collective. Par précaution, il est préférable de ne pas administrer la PPE par doxycycline en dose unique au cours de la grossesse. Une évaluation rigoureuse des bénéfices et des risques devrait être réalisée par un médecin au cas par cas.

- Atteintes cutanées : rougeur pouvant représenter un érythème migrant au site de la piqûre ou ailleurs sur le corps
 - Si une rougeur au site de piqûre est présente, une appréciation clinique au cas par cas devrait être effectuée. La PPE par doxycycline en dose unique ne devrait pas être administrée si la rougeur peut représenter un érythème migrant débutant, car l'érythème migrant doit faire l'objet d'un traitement antibiotique complet (pour plus de détails, voir le deuxième encadré de la section 2.3.1 – présence d'une rougeur au site de piqûre - du [Protocole médical national](#)).
- Symptômes systémiques généraux apparus depuis la piqûre (ex. : fièvre, frissons, céphalées, raideur ou douleur à la nuque, douleurs musculaires ou articulaires)
- Atteintes neurologiques (ex. : paralysie faciale)
- Atteintes cardiaques (ex. : douleurs thoraciques, palpitations, étourdissements)
- Atteintes musculosquelettiques (ex. : gonflement du genou)
- Interroger la personne sur la présence de fièvre ou mesurer la température.
- Pour les enfants : obtenir l'âge et le poids.
- Documenter la prise d'antipyrétiques/analgésiques (ex. : acétaminophène, ibuprofène, autres anti-inflammatoires) dans les 6 dernières heures en raison de fièvre, céphalée ou douleurs apparues depuis la piqûre de tique⁸
- Vérifier les contre-indications (absolues et relatives, et autres éléments à rechercher) à l'administration de PPE par doxycycline en dose unique inscrites au [Protocole médical national](#) :
 - Contre-indication **absolue** :
 - Antécédent de réaction allergique aux antibiotiques de la classe des tétracyclines (ex. : doxycycline, minocycline, tétracycline)
 - Grossesse en cours, connue ou suspectée⁹ (NOTE: il s'agit d'une contre-indication relative au Protocole médical national, mais une contre-indication absolue à l'application de l'ordonnance collective en raison de la nécessité d'évaluation médicale avant l'administration de la PPE).
 - Contre-indications **relatives** :
 - Maladie hépatique active¹⁰ - p. ex. cirrhose active
 - Myasthénie grave décompensée ou mal contrôlée¹¹
 - Pathologie obstructive de l'œsophage – p. ex. sténose, achalasie
 - **Autres éléments à rechercher** :
 - Allaitement¹²

⁷ Toute personne qui présente des atteintes évocatrices d'une maladie de Lyme doit consulter une infirmière praticienne spécialisée en première ligne ou un médecin pour recevoir un traitement approprié plutôt qu'une PPE.

⁸ La prise d'antipyrétiques/analgésiques pourrait masquer des symptômes systémiques généraux associés à une maladie de Lyme débutante.

⁹ Par précaution, il est préférable de ne pas administrer la PPE par doxycycline en dose unique au cours de la grossesse. Une évaluation rigoureuse des bénéfices et des risques devrait être réalisée par un médecin au cas par cas. Au besoin, consulter l'avis d'un microbiologiste-infectiologue, d'un gynécologue-obstétricien, ou d'un centre spécialisé en grossesse.

¹⁰ La doxycycline a été associée à de rares cas d'atteinte hépatique lors de traitements pendant plusieurs jours ou semaines. La probabilité de survenue d'une hépatotoxicité après l'administration d'une dose unique de doxycycline n'est pas connue, mais elle semble très faible. La prudence pourrait toutefois être de mise en cas de maladie hépatique active, en particulier lorsque celle-ci présente des critères de sévérité (avis d'experts).

¹¹ Une dose unique de doxycycline 200 mg est acceptable chez la plupart des patients myasthéniques. Cependant, les cas de myasthénie décompensée ou mal contrôlée devraient faire l'objet d'une appréciation clinique individuelle (avis d'experts).

- Antécédent ou épisode actif d'œsophagite ou d'ulcérations œsophagiennes¹³
 - Antécédent de réaction de photosensibilité consécutive à la prise de doxycycline¹⁴
 - Épisode d'infection sévère ou compliquée à *C. difficile* résolu depuis moins de 30 jours¹⁵
- **Validation de l'application du protocole et de la PPE**
 - Vérifier si les cinq conditions suivantes sont présentes :
 - La personne est asymptomatique
 - La piqûre résulte bien d'une piqûre de tique
 - la piqûre a eu lieu dans un [secteur géographique visé par l'application de la PPE](#)
 - [Le délai entre le retrait de la tique et la prise de l'antibiotique est de 72 heures ou moins](#)
 - [La tique est demeurée accrochée à la peau pendant 24 heures ou plus](#)
 - Vérifier que les conditions nécessaires à l'application de l'ordonnance sont respectées incluant l'absence de contre-indications (annexe III – algorithme d'aide à la décision avant d'amorcer la PPE - du [Protocole médical national](#))
- **Conduite thérapeutique : décision partagée, administration de la PPE ou référence**
 - Lorsque l'indication de la PPE est validée, discuter avec la personne ou sa famille des options disponibles, des bénéfices et des risques potentiels de la PPE ainsi que des incertitudes associées afin de prendre ensemble une décision partagée (annexe IV – outil clinique Dialogue avec votre patient – et annexe V – données scientifiques sur la PPE par doxycycline en dose unique - du [Protocole médical national](#))
 - Prescrire la PPE par doxycycline selon la posologie du tableau 1 lorsque la décision d'initier la PPE est prise
 - Demander une consultation à un médecin ou à une infirmière praticienne spécialisée en première ligne si des symptômes évocateurs de la maladie de Lyme sont présents

¹² L'allaitement est une contre-indication relative à l'usage de la doxycycline dans les monographies en raison d'un risque théorique d'altération de la teinte des dents de l'enfant. Cependant, les tétracyclines se retrouvent en faibles concentrations dans le lait maternel, et les données disponibles sur l'usage de la tétracycline indiquent qu'aucune trace du médicament n'est décelable dans le sérum des enfants exposés. Ainsi, selon plusieurs bases de données ou ouvrages de référence sur les médicaments lors de l'allaitement, l'usage des tétracyclines à court terme est compatible avec l'allaitement. La PPE par doxycycline en dose unique peut être proposée aux femmes allaitantes qui réunissent les critères, dans le cadre d'une discussion éclairée.

¹³ Ne constitue pas une contre-indication à l'usage de la doxycycline en dose unique, mais demande d'insister sur la nécessité de respecter les précautions suivantes : prendre avec un verre d'eau entier et de la nourriture, et s'abstenir de s'allonger pour au moins 30 minutes après la prise.

¹⁴ Ne constitue pas une contre-indication à l'usage de la doxycycline en dose unique, mais demande d'insister sur la nécessité de respecter les précautions suivantes : éviter l'exposition au soleil et aux rayons ultraviolets pendant 24 heures ou utiliser un écran solaire.

¹⁵ Les tétracyclines sont associées à un risque plus faible d'infection à *C. difficile* en comparaison avec d'autres antibiotiques, et certaines publications suggèrent même un effet protecteur de la doxycycline. Toutefois, la prudence est de mise avec la doxycycline, comme avec les autres antibiotiques, chez les patients qui ont eu un épisode récent d'infection à *Clostridium difficile* compte tenu d'un risque possible de récurrence (avis d'experts).

TABLEAU 1. Posologie de la doxycycline pour la PPE en prévention de la maladie de Lyme

Âge	≥ 12 ans	Dose unique PO : 200 mg	
	< 12 ans ¹	Dose unique PO	Si poids ≥ 45 kg : 200 mg Si poids < 45 kg : 4,4 mg/kg (max 200 mg)
<i>Délai maximal de 72 heures entre le retrait de la tique et la prise de doxycycline</i>			

1. Il n'existe pas de formulation pédiatrique commerciale de doxycycline. Une formulation adaptée peut cependant être préparée en pharmacie au besoin (ex. : magistrale de suspension orale).

- **Consignes et information aux personnes qui consultent pour une piqûre de tique**
 - Pour toute personne (PPE prescrite ou non)
 - Surveillance des symptômes : remettre la [feuille de suivi sur la maladie de Lyme¹⁶ de l'INESSS](#)
 - Consulter une infirmière praticienne spécialisée en première ligne ou un médecin si des symptômes apparaissent dans un délai de 30 jours après la piqûre
 - Informer sur les moyens d'éviter de nouvelles piqûres de tiques (consultez le site Internet du MSSS sur les [mesures de prévention¹⁷](#))
 - Pour les personnes à qui la PPE est prescrite
 - Respecter le délai de 72 heures en lui précisant l'heure limite avant laquelle elle devrait prendre la doxycycline
 - Informer sur les effets secondaires principaux de la doxycycline (ex. : diarrhée, douleurs abdominales, nausées, vomissements)
 - Informer sur les précautions associées à l'administration de la doxycycline
 - Expliquer les raisons de la surveillance des symptômes après la PPE : l'efficacité de la PPE n'est pas de 100% et la PPE est non efficace pour les autres infections potentielles transmises par les tiques (remettre la [feuille de suivi sur la maladie de Lyme](#))
- **Soutien clinique.** Les documents suivants produits par l'INESSS peuvent outiller les pharmaciens à prendre en charge les personnes qui se présentent pour une piqûre de tique (indication de la PPE et décision partagée).
 - [Produits de connaissance¹⁸](#)
 - [Outils de transfert de connaissances¹³](#)

Limites ou situations exigeant une consultation médicale obligatoire

Situations pour lesquelles une consultation avec une infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne ou un médecin est obligatoire :

- Présence d'atteintes évocatrices d'une maladie de Lyme potentielle (voir l'annexe I – atteintes évocatrices de la maladie de Lyme - du [Protocole médical national](#)).
- **NOTE** : L'âge n'est pas une contre-indication ou une limite. Pour plus de détails, veuillez consulter l'encadré – Usage de la doxycycline chez l'enfant de moins de 8 ans – du [Protocole médical national](#)).

¹⁶ https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Biologie_medicale/Lyme_PPE/Lyme_Feuille-de-suivi.pdf

¹⁷ <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/maladie-de-lyme/>

¹⁸ <https://www.inesss.qc.ca/nc/publications/publications/publication/prophylaxie-en-prevention-de-la-maladie-de-lyme-1.html>

Documentation à compléter

- Noter dans le *Formulaire d'évaluation de la prophylaxie post-exposition pour prévenir la maladie de Lyme* les éléments qui justifient l'application ou l'absence d'application de l'ordonnance, les actions accomplies dont l'orientation vers un médecin ou une infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne, les consignes données et les suivis s'il y a lieu. Le formulaire doit être numérisé dans le dossier du patient.
- Remplir et remettre à la personne la [Feuille de suivi sur la maladie de Lyme](#) contenant minimalement la date de la consultation, la décision prise concernant la PPE et les raisons pour consulter à nouveau un professionnel de la santé. Indiquer à la personne d'apporter cette feuille de suivi lors d'une prochaine consultation, le cas échéant.
- Transcrire l'ordonnance au profil pharmaceutique selon la procédure usuelle.

Monitoring et conformité

- La signature d'une ordonnance collective par un médecin prescripteur implique les mêmes obligations déontologiques que celles découlant de l'ordonnance individuelle en plus d'être responsable du contenu scientifique de l'ordonnance collective. Il doit donc mettre en place un monitoring et assurer une conformité de l'acte médical délégué car l'imputabilité et la responsabilité de celui-ci reste au médecin prescripteur.
- Dans ce contexte, la directrice régionale de santé publique de Montréal souhaite documenter l'utilisation de la PPE sur son territoire. Pour ce faire, elle demande aux pharmaciens communautaires qui évaluent une personne piquée par une tique pour la PPE de lui acheminer une copie du Formulaire d'évaluation de la PPE pour prévenir la maladie de Lyme par télécopie confidentielle au (514) 528-2461. Il est conseillé aux pharmaciens de conserver une copie de ce formulaire au dossier de la personne évaluée.

Outils de références et sources

[Protocole médical national](#) de l'INESSS intitulé *Doxycycline en dose unique pour prévenir la maladie de Lyme chez une personne asymptomatique à la suite d'une piqûre de tique survenue dans un secteur géographique visé par l'application de la prophylaxie post-exposition (PPE)* (numéro 628012).

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zoonoses/maladie-lyme/risque-d-infection-post-piqure-et-prophylaxie-postexposition/>

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/retrait-de-tique-en-cas-de-piqure/>

<https://www.inspq.qc.ca/guide-d-identification-des-tiques-du-quebec>

https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Biologie_medicale/Lyme_PPE/Lyme_Feuille-de-suivi.pdf

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/maladie-de-lyme/>

<https://www.inesss.qc.ca/nc/publications/publications/publication/prophylaxie-en-prevention-de-la-maladie-de-lyme-1.html>

PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR

Élaboration de la version actuelle (identification du ou des médecins impliqué(s) et des personnes responsables, le cas échéant)	Pierre A. Pilon, M.D., Geneviève Cadieux, M.D., service Infections et interventions dans la communauté, secteur Prévention et contrôle des maladies infectieuses, Direction régionale de santé publique de Montréal <u>Personnes consultées :</u> Karine Tourigny, conseillère-cadre intérimaire en soins infirmiers DASI-PP Suzanne Gilbert, chef adjointe au chef de département de pharmacie, Soins pharmaceutiques, enseignement, recherche et utilisation optimale du médicament		
Validation de la version actuelle (identification du ou des médecins impliqué(s) et des personnes responsables, le cas échéant)	Noémie Savard, M.D., responsable médicale, service Infections et interventions dans la communauté, secteur Prévention et contrôle des maladies infectieuses, Direction régionale de santé publique de Montréal		
Approbation de la version actuelle par le représentant du CMDP de l'établissement			
Nom :	Clerc	Prénom :	Doris
Signature :		Date :	2020-07-27
Révision			
Date de la dernière révision (si applicable)			
Date d'entrée en vigueur de la présente version	2020-07-27		
Date prévue de la prochaine révision	2023-07-27		

ANNEXE 1

Formulaire d'évaluation de la prophylaxie post-exposition (PPE) pour prévenir la maladie de Lyme

Le présent formulaire permet de documenter la prescription de la doxycycline en dose unique chez une personne asymptomatique à la suite d'une piqûre de tique survenue dans un secteur géographique visé par l'application de la PPE (Référence obligatoire : [Protocole médical national](#) de l'INESSS No 628012).

Identification du patient		NAM : _____	
Nom : _____		Prénom : _____	
Adresse : _____			
Téléphone : _____		Courriel : _____	
DDN : ____ (j)/ ____ (m)/ ____ (a)		Âge : _____	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
Date et heure de la consultation :		____ (j)/ ____ (m)/ ____ (a) ____ h ____	

Appréciation des circonstances entourant la piqûre			
Site corporel de la piqûre : _____			
Date et heure ¹ du début d'attachement de la tique :		____ (j)/ ____ (m)/ ____ (a) ____ h ____	
Date et heure ¹ du retrait de la tique :		____ (j)/ ____ (m)/ ____ (a) ____ h ____	
Lieu géographique probable de la piqûre (municipalité ET région/pays) : _____			
Le spécimen à l'origine de la piqûre est bien une tique ² :		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Inconnu
Présence d'une tique attachée à la peau à la consultation		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si oui, celle-ci a été retirée au moment de la consultation		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Précisez au besoin : _____			
Décrire les circonstances entourant la piqûre de tique (ex. : randonnée en forêt, en sous-bois, dans un champ ou des hautes herbes, jardinage, camping, chasse) : _____			

¹ Heure approximative; ² Annexe II – indices pour déterminer s'il s'agit d'une tique - du [Protocole médical national](#)

Appréciation des conditions de santé			
Présence de signes ou de symptômes évocateurs de la maladie de Lyme ³ (précisez)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Rougeur au site de la piqûre :		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Rougeur ailleurs qu'au site de la piqûre :		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Fièvre (____ °C) rapportée ou objectivée :		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Céphalées :		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Douleurs musculaires ou articulaires :		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Atteintes neurologiques (ex. : paralysie faciale) :		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Atteintes cardiaques (ex. : douleur thoracique, palpitations, étourdissements) :		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Atteintes musculosquelettiques (ex. : gonflement articulaire) :		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Prise d'antipyrétiques/analgésiques dans les 6 dernières heures (ex. : fièvre, douleurs)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Précisez : _____			
NOTE. L'ordonnance collective ne s'applique pas si la personne présente un ou des signes/symptômes évocateurs de la maladie de Lyme. Dans ce cas, il faut recommander une consultation à un médecin ou à une infirmière praticienne spécialisée.			
Présence de contre-indications (CI) à l'ordonnance collective		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<i>CI absolues</i>	Allergie à la doxycycline ou autre tétracycline :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Grossesse ⁴ : <input type="checkbox"/> N/A	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<i>CI relatives</i>	Myasthénie grave décompensée ou mal contrôlée :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Maladie hépatique active (ex. : cirrhose active) :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Pathologie obstructive de l'œsophage (ex. : sténose, achalasie) :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<i>Autres éléments à rechercher</i>	Allaitement : <input type="checkbox"/> N/A	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Antécédent ou épisode actif d'œsophagite ou ulcérations œsophagiennes :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Antécédent de photosensibilité au soleil consécutive à la prise de doxycycline :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Épisode d'infection grave ou compliquée à <i>C. difficile</i> depuis < 30 jours :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
NOTE. L'ordonnance collective ne s'applique pas si la personne présente une ou des contre-indications absolues. Évaluez les contre-indications relatives et les autres éléments présents au cas par cas (voir la section 2.1 du Protocole médical national).			

³ Annexe I – Atteintes évocatrices de la maladie de Lyme - du [Protocole médical national](#)

⁴ Par précaution, il est préférable de ne pas administrer la PPE par doxycycline en dose unique au cours de la grossesse. Une évaluation rigoureuse des bénéfices et des risques devrait être réalisée par un médecin au cas par cas.

Formulaire d'évaluation - PPE

Validation de l'application du protocole médical et de la PPE⁵		
La PPE est indiquée car les cinq conditions suivantes sont remplies :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
1 La personne est asymptomatique :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
2 La piqûre résulte d'une piqûre de tique :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3 La piqûre a eu lieu dans un secteur géographique visé par l'application de la PPE :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
4 Le délai entre le retrait de la tique et la consultation est de 72 heures ou moins :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5 La tique est demeurée accrochée à la peau pendant 24 heures ou plus :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

⁵ Voir l'annexe III – algorithme d'aide à la décision avant d'amorcer la PPE - du [Protocole médical national](#)

Conduite thérapeutique – décision partagée, administration ou référence

Décision partagée⁶		
Discussion des options disponibles, des bénéfices et des risques potentiels de la PPE ainsi que des incertitudes avec la personne ou le parent de l'enfant piqué afin de prendre ensemble une décision partagée	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Après discussion éclairée, la personne (ou son parent/représentant légal) a fait le choix de prendre la PPE	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
NOTE. L'application d'un processus de prise de décision partagée est particulièrement importante lorsque la personne piquée est un enfant âgé de moins de 8 ans ou s'il y a des contre-indications relatives à la doxycycline ou d'autres éléments à rechercher (voir la section 2.1 et l'encadré à la section 3.2 du Protocole médical national)		
Administration de la PPE et posologie de la doxycycline	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> ≥ 12 ans	Dose unique de 200 mg PO	
<input type="checkbox"/> < 12 ans ⁷	<input type="checkbox"/> poids ≥ 45 kg : dose unique de 200 mg PO	Poids réel de l'enfant : _____ kg
	<input type="checkbox"/> poids < 45 kg : dose unique de 4,4 mg/kg (max. 200 mg)	L'enfant peut avaler des comprimés : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le médicament devrait être servi le plus tôt possible et au plus tard le : (≤ 72 heures après le retrait de la tique)	____ (j)/ ____ (m)/ ____ (a)	____ h ____
Demande de consultation à un médecin ou à une infirmière praticienne spécialisée	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Expliquez : _____		

⁶ Voir l'annexe IV – outil dialogue avec votre patient - et l'annexe V – données scientifiques sur la PPE par doxycycline en dose unique du [Protocole médical national](#)

⁷ Il n'existe pas de formulation pédiatrique commerciale de doxycycline. Une formulation adaptée peut cependant être préparée en pharmacie au besoin (ex. : magistrale de suspension orale)

Consignes et information aux personnes qui consultent pour une piqûre de tique	
Pour toute personne (PPE prescrite ou non)	
<input type="checkbox"/>	Inviter la personne à surveiller les symptômes évocateurs de la maladie de Lyme qui peuvent apparaître dans un délai de 30 jours après la piqûre ou plus tardivement
<input type="checkbox"/>	Inviter à consulter un médecin ou une infirmière praticienne spécialisée si des symptômes apparaissent
<input type="checkbox"/>	Remettre la Feuille de suivi pour la maladie de Lyme de l'INESSS pour la personne piquée par une tique
<input type="checkbox"/>	Informez sur les moyens pour éviter de nouvelles piqûres de tique ⁸
Pour les personnes à qui la PPE (doxycycline) est prescrite	
<input type="checkbox"/>	Indiquer précisément la date et l'heure limite pour respecter le délai de 72 heures après le retrait de la tique
<input type="checkbox"/>	Informez sur les effets secondaires principaux de la doxycycline
<input type="checkbox"/>	Remettre la Feuille de suivi pour la maladie de Lyme (voir les effets secondaires)
<input type="checkbox"/>	Expliquer les raisons de la surveillance des symptômes de la maladie de Lyme après la PPE
⁸ Consulter le site Internet du MSSS sur les mesures de prévention	

Nom et prénom du pharmacien habilité visé par l'ordonnance : _____	
Signature : _____	Numéro du permis d'exercice : _____
Téléphone : (____) ____ - _____	Date : ____ (j)/ ____ (m)/ ____ (a)

Conserver ce formulaire rempli au dossier du patient

ET

Transmettre ce formulaire rempli à Direction régionale de santé publique de Montréal au numéro de télécopie confidentielle (514) 528-2461. Merci à l'avance de votre collaboration.

2019 (MLYME) Formulaire d'évaluation de la PPE/Dernière mise à jour : 2019-12-26

Formulaire d'évaluation - PPE